

Mémoire présenté  
Au Comité parlementaire du Patrimoine canadien  
Gouvernement du Canada

## La tournée internationale des arts de la scène : Un secteur fragile, un soutien essentiel

Analyse du Conseil québécois du théâtre  
à l'égard de l'abolition par le gouvernement fédéral  
du financement des programmes de soutien  
aux tournées à l'international des arts de la scène

9 mars 2009



460, rue Ste-Catherine Ouest  
Bureau 808  
Montréal, Québec  
H3B 1A7 – Canada  
Tél 514 954-0270

## Table des matières

1. <b>Le Conseil québécois du théâtre</b>	p. 3
2. <b>Mise en contexte</b>	p. 3
3. <b>L'importance du soutien à la tournée internationale des arts de la scène par le gouvernement fédéral</b>	p. 5
4. <b>La tournée internationale : un enjeu de développement pour les compagnies de théâtre québécois</b>	p. 7
5. <b>Fin appréhendée de l'initiative <i>Un Avenir en art</i></b>	p. 8
6. <b>Le Cadre stratégique international</b>	p. 11
7. <b>Les recommandations du Conseil québécois du théâtre</b>	p. 12

## **1. Le Conseil québécois du théâtre**

Issu des États généraux du théâtre professionnel tenus en 1981, le Conseil québécois du théâtre (CQT) est officiellement institué en 1983. Il regroupe au sein de son conseil d'administration les associations reconnues : l'Association des compagnies de théâtre (ACT), l'Association des diffuseurs spécialisés en théâtre (ADST), l'Association des producteurs de théâtre privé (AFTP), l'Association québécoise des marionnettistes (AQM), le Centre des auteurs dramatiques (CEAD), Quebec Drama Federation (QDF), Théâtres associés inc. (TAI), Théâtres Unis Enfance Jeunesse (TUEJ) ainsi que 9 praticiens professionnels.

La mission du Conseil québécois du théâtre est de rassembler et de représenter le milieu théâtral professionnel du Québec. Le CQT se veut une force politique et un levier de développement au service de l'art théâtral au Québec.

Il est important de noter que le Conseil québécois du théâtre tenait à l'automne 2007 les Seconds États généraux du théâtre professionnel québécois. À cette occasion, près de 500 praticiens du théâtre québécois se sont réunis afin d'adopter 59 propositions dont notamment des propositions touchant la diffusion internationale du théâtre québécois. Le présent mémoire tient compte de ces recommandations.

## **2. Mise en contexte**

Le théâtre répond à un désir : celui de communiquer une vision du monde. Or le désir de communiquer ne connaît pas de frontières. C'est pourquoi le besoin d'aller à la rencontre d'autres cultures est essentiel à tous les artistes. Cette rencontre avec l'Autre provoque et enrichit la création; elle transforme souvent le regard qu'on porte sur le monde, tant celui de la culture d'origine que celui de la culture d'accueil.

Diffuser internationalement le théâtre québécois, c'est permettre à notre art et à notre culture de se faire connaître et rayonner. C'est prolonger naturellement la vie de nos oeuvres théâtrales et c'est

favoriser les rencontres artistiques qui servent souvent de tremplin à de nouveaux projets. La circulation des spectacles de théâtre québécois connaît une poussée internationale remarquable. Ce phénomène, qui va en s'accroissant depuis plus de vingt ans, est le résultat de l'excellence et de l'inventivité de notre art, mais également le fruit du travail constant de travailleurs culturels de haut niveau. Par sa diffusion à l'international, le théâtre québécois échappe à l'exiguïté du marché intérieur canadien, développe de nouveaux marchés et se renforce. Il accroît ses possibilités de coproduction avec de solides partenaires étrangers et augmente par le fait même les revenus des artistes et travailleurs culturels.

Cette demande internationale est marquée par une curiosité constante envers nos productions et les artistes qui y oeuvrent. Ces dernières années ont été les témoins des succès mondiaux qu'ont rencontrés plusieurs productions théâtrales québécoises destinées aux publics adultes et aux publics pour l'enfance et la jeunesse. Que l'on pense, entre autres, à Robert Lepage et sa compagnie Ex Machina, à Denis Marleau et sa compagnie UBU, Wajdi Mouawad et sa compagnie Au Carré de l'hypoténuse, Suzanne Lebeau et le Carrousel, Jasmine Dubé et le Théâtre Bouches Décousues, le Théâtre Le Clou, l'Arrière Scène, le Théâtre des Confettis, le Théâtre de la Pire Espèce, le Théâtre Incliné, et nous pourrions continuer longtemps ainsi.

Comme dans d'autres disciplines, la danse, la chanson ou le cinéma par exemple, le théâtre québécois est rapidement devenu facteur de cohésion et de fierté pour notre culture, en même temps que le porte-étendard de l'excellence et de l'identité québécoise et canadienne partout dans le monde.

### **3. L'importance du soutien à la tournée internationale des arts de la scène par le gouvernement fédéral**

Afin de s'assurer d'une présence constante de par le monde, tous les pays industrialisés du G8 soutiennent fortement le rayonnement international de leurs artistes. Que l'on pense notamment à l'Angleterre avec Arts Council England, l'Allemagne avec l'Institut Goethe, la France avec Culturesfrance, l'Italie avec l'Institut culturel Italien, la Suisse avec Pro Helvetia. Même le Chili, pays des moins fortunés, vient tout juste de mettre sur pied un organisme, Ventanilla Abierta, voué exclusivement à la promotion et à la diffusion de ses artistes et compagnies.

Jusqu'à tout récemment, avec des moyens somme toute modestes, le Canada appuyait le rayonnement international de ses artistes et compagnies par le biais des programmes *PromArt* et *Routes commerciales*. Ce sont plus de 30 compagnies québécoises de théâtre qui ont bénéficié du soutien de ces programmes.

***Routes commerciales*** est un des programmes issus de l'initiative *Un Avenir en art* du gouvernement fédéral annoncé en mai 2001. Sa vocation est de soutenir l'exportation de produits et services artistiques et culturels canadiens de haute qualité.

Dans le rapport sur le rendement du ministère de Patrimoine canadien pour l'année 2006-2007 et signé par Madame Josée Verner , il est indiqué concernant le programme *Routes commerciales* :

- « [...] **le programme de contributions Routes commerciales est de plus en plus populaire : les projets sont passés de 13 à 157 en 2007 (soit une augmentation de 1 200 %) et portent sur des marchés étrangers de plus en plus variés. En 2007, 117 projets ont été approuvés, soit le plus grand nombre jusqu'à maintenant. [...] <sup>1</sup>**»

Le **Programme de promotion des arts** (PromArt) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international existe depuis près de 30 ans et ses objectifs <sup>2</sup> consistent, entre autres, à :

- « améliorer les débouchés professionnels à l'étranger pour les artistes canadiens et trouver de nouveaux marchés pour les produits canadiens;
- démontrer, ici et à l'étranger, que grâce à son caractère distinctif et énergique, le Canada occupe maintenant une place de choix sur la scène internationale en matière d'excellence artistique. »

**Force est de constater que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international reconnaît le rôle majeur qu'il peut jouer et l'efficacité de ses stratégies pour développer de nouveaux marchés afin que le Canada occupe une place de choix sur la scène internationale en matière d'excellence artistique.**

**Force est de constater également que le ministère de Patrimoine canadien reconnaît que la viabilité du secteur culturel repose, entre autres, sur l'offre de soutien et de services pour le développement des marchés internationaux et la participation aux activités favorisant le rayonnement international.**

**Au vu des affirmations annoncées dans leurs rapports officiels, de leur soutien à l'exportation des œuvres artistiques et au développement de marchés internationaux pour les organismes artistiques, le Conseil québécois du théâtre ne peut que se réjouir des mandats et objectifs que se donnaient les ministères de Patrimoine canadien et des Affaires étrangères et du Commerce international.**

**Comment justifier alors l'abolition abrupte des programmes *PromArt* et *Routes commerciales* qui rejoignaient les objectifs et priorités du gouvernement?**

**Sur quels critères d'inefficacité ont-ils été abolis? Et si l'inefficacité est clairement démontrée, pourquoi ne pas proposer de toute urgence des correctifs?**

#### **4. La tournée internationale : un enjeu de développement pour les compagnies de théâtre québécois**

Le marché québécois et canadien pour la diffusion du théâtre est très limité. L'ouverture sur les marchés mondiaux est une voie essentielle à la prospérité et à la pérennité d'un grand nombre de compagnies théâtrales québécoises. Cette présence sur les marchés internationaux comporte plusieurs défis, tant artistiques qu'économiques.

L'originalité des démarches et des œuvres offertes et la spécificité de notre culture trouvent pourtant un écho sur tous les continents. C'est souvent pour répondre aux invitations venant de l'extérieur qu'une compagnie envisage une première tournée à l'international. Elle doit également faire la promotion de ses spectacles, étape essentielle dans un plan de développement. Pour s'implanter dans un marché international, la compagnie doit planifier longuement le développement de marchés. Puis se créent des réseaux : le travail d'une compagnie est ainsi reconnu et de plus en plus demandé. Cette reconnaissance du travail des créateurs québécois rejaille sur tout le milieu : le savoir-faire québécois devient une référence mondiale et les artistes étrangers veulent le partager.

C'est en moyenne une trentaine de compagnies de théâtre québécois qui se produisent année après année sur les cinq continents, invitées dans des festivals prestigieux, accueillies dans le cadre d'une saison régulière ou encore en résidence de création.

Fait à noter, le Festival d'Avignon, qui est considéré comme le plus prestigieux festival de théâtre au monde, a invité l'auteur, metteur en scène et directeur artistique du Théâtre français du Centre national des Arts, Wajdi Mouawad, comme artiste associé pour son édition 2009. Cet honneur exceptionnel lui permettra de présenter deux spectacles lors de ce festival. Dans la foulée de cette invitation, d'autres artistes québécois de théâtre y présenteront des spectacles dont Denis Marleau et sa compagnie UBU et un artiste de la relève de Québec, Christian Lapointe. Cette présence importante de compagnies québécoises à Avignon est le résultat de près de 20 ans d'effort et de soutien des gouvernements canadiens et québécois. Cette présence d'artistes québécois aura

sans doute des retombées pour plusieurs autres artistes et compagnies théâtrales québécoises et canadiennes. Il est impensable que le gouvernement canadien ne puisse offrir aucun soutien à ces artistes et compagnies pour assurer la suite des choses.

Le marché du théâtre international est complexe. Depuis plus de 20 ans un travail assidu d'artistes et de travailleurs culturels québécois a permis la construction de réseaux qui sont sans cesse à entretenir. L'exportation internationale repose sur un travail de longue haleine, toute absence, ne serait-ce que pendant 6 mois, met en péril ces réseaux.

## **5. Fin appréhendée de l'initiative *Un Avenir en art***

En 2001-2002, le Premier ministre annonçait l'initiative *Un Avenir en art*, le plus important engagement d'un gouvernement fédéral pour le développement des arts et de la culture au Canada depuis 50 ans. Cette initiative favorisera l'excellence, la diversité, l'accessibilité et la viabilité notamment dans les domaines des arts de la scène, de la littérature, des nouveaux médias, du cinéma et du patrimoine.<sup>3</sup>

Cette initiative *Un Avenir en art* donne lieu à la création de plusieurs programmes et au soutien de programme existant \* :

- **Présentation des arts Canada** (financement pour les festivals artistiques professionnels et autres expériences artistiques)
- **Espaces culturels Canada**
- **\* Consolidation des arts et du patrimoine canadiens**
- **Routes commerciales** (soutien aux exportateurs de produits artistiques et culturels pour développer leurs réseaux étrangers)

*Un Avenir en art* a bénéficié lors de son lancement en 2001 d'un budget de 560 M\$ sur 3 ans. En 2005, le ministère de Patrimoine canadien prolonge un nouveau financement de 860 M\$ sur 5 ans.



La répartition annuelle est de 173 M\$ à partir du budget 2005-2006 jusqu'à celui de 2009-2010. Le financement de *Un Avenir en art* devrait donc se terminer en mars 2010.

Dans le Rapport sur les plans et priorités 2008-2009, le Ministère ne prolonge pas certains des programmes comme *Routes commerciales*.

**Le Conseil québécois du théâtre s'interroge sur la volonté du ministère de Patrimoine canadien de perpétuer l'initiative *Un Avenir en art* dont les programmes ont été et sont essentiels au développement de la pratique professionnelle artistique, à la consolidation d'organismes artistiques dans leur gestion administrative et dans la pérennité de leurs ressources humaines, et enfin, dans l'accompagnement à l'exportation des œuvres artistiques et au développement des réseaux internationaux dans le domaine de l'art et de la culture.**

Le Conseil québécois du théâtre s'interroge également sur la création du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* et destiné aux festivals des arts locaux et du patrimoine local ainsi qu'aux commémorations historiques communautaires et sur le fait que ce nouveau programme voit son financement progressé alors que le programme *Présentation des arts Canada* destiné aux festivals artistiques professionnels observe une baisse significative de l'évolution de son financement<sup>4</sup>. Les festivals artistiques internationaux comme le Festival TransAmériques et le Festival Coups de théâtre de Montréal, ainsi que le Carrefour international de théâtre de Québec sont complémentaires aux programmes de tournée et s'intègrent dans le développement des tournées internationales. Le soutien du gouvernement fédéral à ces festivals de nature exclusivement artistique est donc essentiel à l'essor du théâtre québécois.

## **Le mandat et les priorités de Patrimoine canadien**

Pour la préparation de ce mémoire, le Conseil québécois du théâtre a étudié différents rapports émanant du ministère de Patrimoine canadien dont le rapport ministériel sur le rendement 2007-2008 et le rapport ministériel sur les plans et les priorités 2008-2009.

Les priorités énoncées dans le rapport sur les plans et les priorités du Ministère pour l'année 2008-2009 sont <sup>5</sup> :

- **Adapter la politique culturelle à l'évolution de la technologie et à un marché mondial**
- **Promouvoir le Canada par le biais de l'engagement communautaire et des événements majeurs**
- **Investir dans le sport au Canada**
- **Renforcer les pratiques de gestion**

En 2007-2008, se retrouvait une priorité qui définissait l'implication de Patrimoine Canadien auprès des artistes et créateurs sur la scène internationale : **Intérêt culturels canadiens à l'étranger**. Les priorités 2008-2009 ne comportent pas de spécificités en ce sens. Doit-on s'en inquiéter ? Y a-t-il des liens de cause à effet avec les coupures des programmes dédiés spécifiquement à l'aide aux tournée internationales pour les artistes de la scène?

## 6. Le Cadre stratégique international (CSI)

Patrimoine canadien collabore avec d'autres ministères et organismes fédéraux dans la sphère internationale des arts, de la culture, de l'inclusion sociale et du sport, notamment avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada (MAECI), afin de déterminer des priorités communes et harmoniser les ressources en matière de commerce international et de politique étrangère. Le Cadre stratégique international <sup>6</sup> comporte trois grandes priorités dont la première est la **Promotion de la culture et du développement du commerce culturel à l'échelle internationale** : *« La présence et les échanges à l'échelle mondiale constituent des éléments vitaux pour la croissance artistique et le développement du commerce culturel. Patrimoine canadien, avec ses partenaires du portefeuille et du gouvernement du Canada, travaillent d'une manière intégrée pour la promotion de la culture et du commerce culturel à l'échelle internationale afin de renforcer le soutien offert aux artistes et aux industries culturelles canadiennes à l'étranger. »*

**Comment, avec cette priorité clairement définie dans son Cadre stratégique international, le gouvernement fédéral peut-il abolir deux programmes visant justement la promotion de la culture canadienne ainsi que le soutien aux compagnies et artistes qui y oeuvrent?**

## 7. Les recommandations du Conseil québécois du théâtre

L'identité du Canada s'est construite notamment par ses artistes qui font preuve depuis de multiples années de créativité, d'innovation et d'avant-gardisme. Le Conseil québécois du théâtre est préoccupé par les impacts des coupures dans les programmes d'aide à l'exportation et au développement de marchés qui affectent l'essor des milieux artistiques canadiens dont les compagnies de théâtre québécois. De façon urgente, le gouvernement fédéral doit rétablir des programmes pour permettre aux compagnies de théâtre québécois d'honorer leurs engagements à l'international, de maintenir des relations de confiance et de réciprocité dans les réseaux de création et diffusion artistique mondiaux et de poursuivre leur prospection pour le rayonnement de leurs oeuvres hors de nos frontières.

Le Conseil québécois du théâtre recommande :

- **que le ministre de Patrimoine canadien pallie dans les plus brefs délais à l'abolition des programmes *PromArt* et *Routes commerciales* de façon à ce que les compagnies ne se retrouvent pas sans moyen de tourner à l'international à compter du 1 avril 2009;**
- **que soient réinjectés dans les plus brefs délais au Conseil des Arts du Canada, organisme fédéral exemplaire qui est sainement géré et qui a la confiance absolue du milieu théâtral québécois, les fonds coupés aux programmes *PromArt* et *Routes commerciales* et que ces fonds soient bonifiés et dédiés exclusivement au soutien à la tournée internationale;**
- **que soit reconnu le rôle catalyseur que jouent les festivals internationaux de théâtre dans la diffusion internationale du théâtre québécois et qu'ils soient soutenus adéquatement et de manière récurrente;**
- **que soient ouverts de nouveaux postes de conseillers et d'attachés culturels dans les ambassades et les consulats du Canada.**

## Notes bibliographiques

---

<sup>1</sup> Patrimoine canadien – *Rapport ministériel sur le rendement 2006-2007*, p.52

<sup>2</sup> Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international Canada – *Évaluation du programme de promotion des arts d’Affaires étrangères Canada*, Janvier 2006, p. 2 et 3

<sup>3</sup> Patrimoine canadien – *Rapport ministériel sur le rendement 2001-2002*, p.12

<sup>4</sup> Patrimoine canadien – *Rapport ministériel sur les plans et priorités 200-2009*, p.122

<sup>5</sup> Patrimoine canadien – *Rapport ministériel sur les plans et priorités 2008-2009*, p.29 et 30

<sup>6</sup> Patrimoine canadien [<http://www.pch.gc.ca/pgm/ai-ia/ppp-ppp/csi-isf/index-fra.cfm>]